

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE



L'an deux mille vingt six, le vingt huit avril à 18 heures 30,  
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à  
Salle Richelieu à La Roche-Bernard en séance publique sous la présidence de  
M. Bruno LE BORGNE Président.

DATE DE CONVOCATION :  
22 AVRIL 2026

DATE DE PUBLICATION :  
4 MAI 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :  
En exercice : 38  
Présents : 33  
Votants : 37

Étaient Présents :

Mme Annick ADVENARD, - M. Patrick BEILLON, - M. Eric BLANCHO, - M. Jérôme BLINO, - M. Eric BOSQUILLON DE JENLIS, - M. Jean-François BREGER, - Mme Marie-Thérèse CABON, - Mme Aurore CELARD, - M. Julien CHESNIN, - Mme Nadia CHRISTMANN, - M. Jean-Marie COLOMBEL, - Mme Lauriane DEGRES, - M. Julien DEMETTRE, - Mme Annie DRENO, - M. Samuel FERET, - M. Dominique FILLOUX, - M. Patrick GERAUD, - M. Denis HILLAIREAU, - M. Bruno HUBERT, - Mme Béatrice KEERLE, - M. Marc LAMOUR, - Mme Stéphanie LANOE ROUBAUT, - M. Bruno LE BORGNE, - Mme Nathalie LE BOULCH-VILLERS, - Mme Christine LE CADRE, - M. Pierre-Yves LE JALLE, - M. Denis LE RALLE, - M. Didier LOYER, - M. Bernard MONTI, - M. Noël PAUL, - Mme Odile PROVOST, - M. Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN

Étaient Absents Excusés:

Mme Sylvie NEVES

**Mme Audrey BERTET donne pouvoir à M. Julien DEMETTRE**  
**M. Michel CRIAUD donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse CABON**  
**M. Sylvain GUEDAS donne pouvoir à Mme Annie DRENO**  
**Mme Géraldine TABART donne pouvoir à M. Samuel FERET**

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Dominique FILLOUX a été élu Secrétaire

**DÉLIBÉRATION N°058 2026 - TOURISME - COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE**  
**- ELECTION DES REPRÉSENTANTS**

M. Jean-Marie COLOMBEL, Vice-président en charge du tourisme, rappelle que les statuts de l'Office de Tourisme communautaire, créé sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC), prévoient, en leur titre 2, chapitre 1 que : « L'EPIC est administré par un Comité de Direction ».

Il rappelle par ailleurs l'article 2, qui dispose que : « Le Comité de direction se compose de deux collèges :

- Un collège de représentants de la Communauté de Communes,
- Un collège de représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme de La Communauté de Communes ».

La composition du Comité de Direction et les modalités de désignation de ses membres sont fixées par délibération du Conseil Communautaire. Conformément à l'article L. 133-5 du Code du tourisme, « les représentants de la Communauté de Communes doivent détenir la majorité des sièges.

Les conseillers communautaires membres du Comité de Direction sont élus, pour le collège des représentants – ou désignés- pour l'autre collège- par le Conseil Communautaire sur proposition du Président. Les fonctions des membres du Comité de Direction prennent fin lors du renouvellement du conseil Communautaire. »

Il ajoute que l'Office de Tourisme a lancé un appel à candidature et que plusieurs socio-professionnels intéressés au tourisme sur le territoire se sont présentés, à savoir :

<b>Associations</b>	
Dominique PRUDHOMME	BILLIERS
Patrick MARTIN	DAMGAN
Maeleenn MEZAC	LA ROCHE-BERNARD
<b>Chambres d'Hôtes/ Meublés de tourisme</b>	
Ludivine TERRIEN	SAINT-DOLAY
Sandra DURRIEU	SAINT-DOLAY
Yolande ARTS	PEAULE
<b>Hôtellerie Restauration</b>	
Alexandre PITOISET	DAMGAN
<b>Equipement de loisirs</b>	
Christina BOURBON	ARZAL
Arnaud MAUGUIN	LE GUERNO
Tiphaine CHATAL	NIVILLAC
Vincent BALEY	LA ROCHE-BERNARD
<b>Hôtellerie de Plein Air</b>	
Carinne ALBERTINI	MUZILLAC
Yann BREISTROFFER	DAMGAN

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **DECIDE**, à l'unanimité :

- **DE FIXER** le Collège des représentants au sein du Comité de Direction de la manière suivante
  - Collège des élus (conseillers communautaires) : 14
  - Collège des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme de la Communauté de Communes : 13
- **D'ARRETER** la liste des représentants au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme communautaire de la manière suivante :

**- Collège des élus :**

<b>COLLEGE ELUS</b>	
Aurore CELARD	AMBON
Géraldine TABART	ARZAL
Bernard MONTI	BILLIERS
Jean-Marie COLOMBEL	DAMGAN
Marc LAMOUR	DAMGAN
Bruno LE BORGNE	LA ROCHE-BERNARD
Nadia CHRISTMANN	LE GUERNO
Denis LE RALLE	MARZAN
Bruno HUBERT	MUZILLAC
Eric BLANCHO	MUZILLAC
Annick ADVENARD	NIVILLAC
Patrick BEILLON	NOYAL-MUZILLAC
Jean-François BREGER	PEAULE
Isabelle SIRLIN	SAINT-DOLAY

**- Collège des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme de la Communauté de Communes :**

<b>Associations</b>	
Dominique PRUDHOMME	BILLIERS
Patrick MARTIN	DAMGAN
Maeleenn MEZAC	LA ROCHE-BERNARD
<b>Chambres d'Hôtes/ Meublés de tourisme</b>	
Ludivine TERRIEN	SAINT-DOLAY
Sandra DURRIEU	SAINT-DOLAY
Yolande ARTS	PEAULE
<b>Hôtellerie Restauration</b>	
Alexandre PITOISET	DAMGAN
<b>Equipement de loisirs</b>	
Christina BOURBON	ARZAL
Arnaud MAUGUIN	LE GUERNO
Tiphaine CHATAL	NIVILLAC
Vincent BALEY	LA ROCHE-BERNARD

Hôtellerie de Plein Air	
Carinne ALBERTINI	MUZILLAC
Yann BREISTROFFER	DAMGAN

Pour Extrait Certifié Conforme,  
A Muzillac, le *du 10/05/2026*  
Le Président,

